Berne, le 31 août 2020

**Réponse de la Suisse au questionnaire du Groupe de Travail sur la discrimination à l’égard des femmes et des filles sur « la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles dans les situations de crise »**

De manière générale, la Suisse accorde une grande priorité à la santé et aux droits sexuels, aussi dans le cadre de ses instruments de politique étrangère, notamment mais pas exclusivement par le biais de la coopération internationale et de l'aide humanitaire. Le cadre stratégique suivant guide le positionnement et activités internationales de la Suisse en la matière:

* La *Stratégie Egalité des genres et Droits des femmes* du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) s'applique transversalement à toute la politique étrangère de la Suisse.
* La *Stratégie de coopération internationale 2021-2024* définit les priorités en matière de coopération au développement et d'aide humanitaire de la Suisse.
* La *Politique extérieure suisse en matière de santé* *2019-2024* assure la cohérence des priorités et complémentarité des instruments dans le cadre d'une approche globale de la Suisse dans la santé.
* Divers documents stratégiques et thématiques au niveau de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) définissent les priorités dans le domaine de la santé et les modes d’intervention aux niveaux global, régional et national (dans les pays de concentration de la coopération internationale de la Suisse).

Les objectifs de ces trois instruments sont d’engager des partenariats stratégiques avec des institutions clé telles que l'IPPF, l'ONUSIDA et l’UNFPA, afin de promouvoir les progrès du dialogue politique et l’application effective des droits, d'améliorer l'accès à l'information et aux soins de qualité, et de promouvoir l'intégration de services de santé sexuelle et reproductive dans les services de base, tout en renforçant le système de santé dans son ensemble. La poursuite de ces objectifs est conçue tant pour la coopération à long terme que pour les crises humanitaires. Dans l’approche et logique d’intervention de la Suisse, le soutien aux structures locales du secteur de la santé et à la société civile reste clé pour garantir l’impact et durabilité visés.

En ce qui concerne la crise actuelle de la COVID.19, la Suisse ne dispose pour le moment pas de suffisamment d’éléments ni des données nécessaires pour répondre de manière exhaustive à ce questionnaire.